



SNUipp-FSU 06



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et P.E.G.C.
supplément 1 au n°159 - publication trimestrielle

UN
SYNDICAT
PRÉSENT
PARTOUT
ET LEADER
DANS
80
DÉPARTEMENTS

VOUS NOUS
SUIVEZ ?

adherer.snuipp.fr
1^{er} SYNDICAT DES ÉCOLES



Renforçons le SNUipp-FSU, notre bien commun !

Cette année plus que jamais, le SNUipp-FSU sera présent aux côtés de tous les personnels pour décrypter, analyser, informer, conseiller, accompagner, défendre.

Le SNUipp-FSU 06, c'est une équipe de militants et militantes, collègues enseignantes et enseignants, qui se mettent au service des autres. Cet engagement déborde largement du temps de classe pour accompagner des collègues que l'administration convoque, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances... La force du SNUipp-FSU 06, c'est de pouvoir compter sur son réseau militant étendu, dont le conseil syndical, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Notre rôle est évidemment de défendre les personnels, et plus généralement les valeurs d'égalité, de justice sociale et de solidarité. Pour le SNUipp-FSU 06, cette dimension passe autant par la défense du Service Public d'Éducation que par sa transformation.

Fort de la confiance accordée par les collègues, de ses 53 000 adhérentes et adhérents, de ses milliers de militantes et militants partout en France, le SNUipp-FSU porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels.

Dans les Alpes-Maritimes la profession soutient très majoritairement le SNUipp-FSU et lui a accordé 65% des suffrages aux élections professionnelles de 2018, pour élire 8 représentantes et représentants SNUipp-FSU sur 10 à la CAPD.

Le SNUipp, c'est le syndicat de la FSU de l'école primaire. Direct, offensif, transparent, il met tout en œuvre pour un syndicalisme qui rassemble, qui innove, qui ose.

Pour être une force de propositions et d'actions, il a besoin de l'engagement des enseignantes et enseignants du premier degré.

Adhérez au SNUipp-FSU !

Gilles JEAN, secrétaire départemental

Nice, le 02/10/2020



UNE EQUIPE DEPARTEMENTALE A VOS CÔTES...



Gilles JEAN, secrétaire départemental

Pour répondre simplement à la question « pourquoi se syndi-

quer ? », citons le célèbre adage : « L'union fait la force ». Une chose est certaine, sans syndiqué, il n'y aurait tout simplement pas de syndicat. De la même manière, sans syndicat, il n'y aurait pas de droits pour les salariés, ou si peu... Se syndiquer, c'est donner du poids à ses revendications. C'est participer à la vie et à l'action collective de son syndicat pour gagner de nouveaux droits et se faire respecter en tant qu'être humain et en tant que salarié.

Se syndiquer c'est s'engager, se faire entendre... bref c'est participer à une belle aventure



Aurélia DAQUI, Coordonnatrice ULIS, collègue Simone Veil, Nice

Déchargée à quart temps. Dossiers pris en charge : RASED, ASH 2nd degré, ERH, AESH

J'ai adhéré au SNUipp dès mon entrée à l'UFRM. J'ai rapidement intégré le conseil syndical avant de prendre en charge le secteur ASH à la section départementale.

Le SNUipp-FSU est pour moi un syndicat porteur d'un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels, toujours prêt à s'investir pour défendre les personnels et favoriser une école égalitaire pour la réussite de tous les élèves. Son fonctionnement est basé sur l'expression de tous les syndiqués et la prise en compte des besoins exprimés par l'ensemble de la profession. Cela correspond en tous points avec ma conception du syndicalisme.



Nathalie PODEVIN-FREU, Adjointe maternelle Bocca Parc, Cannes

Déchargée à quart temps. Dossiers pris en charge : Maternelle, Retraites, Salaires, Carrières

Bien avant mon entrée dans le métier, le SNUipp-FSU était là. Dès la réussite au concours, en attendant d'avoir un poste car j'étais liste complémentaire. Tout au long de ma carrière, il y avait toujours quelqu'un à l'écoute, que ce soit en apportant une aide administrative ou pédagogique. Alors, me syndiquer fut évident et le rester aussi ! Au SNUipp-FSU, chacun a le droit d'exprimer ses opinions. Nous en discutons et débattons ensemble. Le syndicat, ce sont les syndiqués qui le construisent !



Sylvie CURTI, Adjointe élémentaire La Madonnette, Nice

Déchargée à trois quart temps. Dossiers pris en charge : mobilité inter et intra-départementale, situations individuelles, santé au travail, temps partiels, CLM/CLD... et tant d'autres...!

Le SNUipp-FSU ? C'est un peu comme la potion magique ! Quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer ! Personnellement, j'y ai goûté très tôt à travers l'engagement de mes parents et de ce qu'ils ont pu m'inculquer en termes de valeurs et d'engagements. Nous

sommes les héritières et les héritiers de ces luttes menées et ces avancées collectives, qui profitent à toutes et tous : c'est à nous toutes et à nous tous de nous mobiliser pour les préserver mais aussi pour conquérir de nouveaux droits et une réelle reconnaissance de l'École et de ses personnels.

Rien n'est jamais acquis, ni linéaire. Il y a des « hauts et des bas », des désillusions, des « coups durs », il n'est jamais simple de se confronter à l'administration, en CAPD ou dans les groupes de travail... Mais il y a aussi de belles victoires collectives et/ou individuelles qui poussent à reprendre inlassablement le flambeau grâce à un élan collectif qui nous sort de l'isolement dans lequel l'administration cherche à maintenir chacune et chacune d'entre nous. C'est cela la force du SNUipp-FSU, un syndicat représentatif, solidaire et engagé dans les luttes et pour le métier. Un bien commun au service du collectif et de chacun et chacune d'entre nous. Plus que jamais, le SNUipp-FSU a besoin du plus grand nombre pour poursuivre le chemin, tous ensemble !



Julien AMARGER, Adjoint élémentaire Gosciny, Cannes

Déchargé à quart temps. Dossiers pris en charge : Retraites, Carte scolaire, Education prioritaire

Ma première carrière avant d'enseigner m'a fait voir l'intérêt d'une représentation syndicale : sans syndicat, les droits des personnels sont réduits, au mieux, au minimum légal. J'ai adhéré au SNUipp-FSU, en début de carrière, parce que ses représentants avaient l'air sympas, investis et compétents. Mais aussi

parce que les élections professionnelles montraient que la majorité de la profession faisaient confiance au SNUipp-FSU. Sans doute, parce que le SNUipp-FSU répond à tous les collègues qui le sollicitent (ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats...).

Quelques années plus tard, j'ai pu vérifier que le sérieux et l'investissement des militants du SNUipp-FSU étaient réels, et au-delà même de ce que j'avais entrevu en début de carrière. Le SNUipp-FSU est incontournable, démêle tous les jours des difficultés vécues par les collègues qui le sollicitent, il est l'interlocuteur privilégié avec l'administration. Au-delà de cet indispensable rôle de représentation, le SNUipp-FSU porte des valeurs qui rassemblent la majorité de la profession. Il sait défendre l'école et ses acteurs en évitant les postures et les oppositions systématiques : il est aussi force de propositions.

1000 DÉLÉGUÉ-ES DU PERSONNEL
À VOS CÔTES



VOUS NOUS
SUIVEZ ?

adherer.snuipp.fr



... POUR VOUS ECOUTER, VOUS SOUTENIR, VOUS DEFENDRE



Franck BROCK, Directeur Pa- gnol Maternelle, Cannes

Déchargé à mi-temps. Dossiers pris en charge : Carte scolaire, Direction d'école, Education Prioritaire, Questions éducatives.

Quand le bateau ivre de l'Education Nationale tangue de babord à tribord au gré des alternances politiques, des réformes et contre-réformes, des incessantes révisions des programmes, seul le

SNUipp-FSU tient le cap ! Celui d'un service public d'éducation émancipateur permettant l'accès pour toutes et tous à une culture commune. Celui d'une école égalitaire qui ne se résout pas à la fatalité de l'échec scolaire des élèves issus des classes populaires. Celui d'une école de la République qui vise à la formation de futurs citoyens éclairés, libres de penser. Pour cela, le SNUipp-FSU agit avec constance et détermination pour rassembler et mobiliser la profession afin de défendre un métier de conception, fondé sur le plein exercice de la liberté pédagogique. Un métier pleinement reconnu par une indispensable revalorisation salariale et l'amélioration des conditions d'exercice (effectifs, formation, temps de travail...). Finalement, l'engagement syndical n'est rien d'autre que le prolongement de l'engagement professionnel dont les PE font la preuve au quotidien. Fières et fiers d'enseigner ! Fières et fiers du SNUipp !



Julie CORTAMBERT, Directrice Groupe scolaire du soleil, Ro- questéron

Déchargée à quart temps. Dossiers pris en charge : formation initiale et débuts de carrière

Depuis mon entrée dans le métier il y a 5 ans, le SNUipp FSU 06 n'a cessé d'être présent à mes côtés. J'ai découvert un syndicat présent et actif sur tous les fronts, fort de propositions pertinentes pour défendre notre métier, nos missions, notre école. J'ai ainsi eu envie de me syndiquer et m'engager dans la vie syndicale car ce sont ses adhérents et militants qui font vivre notre syndicat.



Ségolène OCCELLI, Rased E, Nice

Pourquoi se syndiquer au SNUipp-

FSU ? J'ai envie de retourner la question, pourquoi ne pas se syndiquer alors que des déléguées du SNUipp-FSU 06 sont constamment disponibles pour m'informer, défendre la profession, mener les mobilisations collectives et me permettre de rencontrer (entre autres) Rémi Brissiaud lors des Universités d'automne. Personnellement, je ne me suis jamais posée la question... Le minimum syndical ne serait-il pas de se syndiquer afin de renforcer cet outil indispensable de défense des personnels, et bien plus encore ?



Lucie GIL, Ajointe élémentaire Paul Doumer, Beausoleil

Déchargée à quart temps. Dossiers pris en charge : formation initiale et débuts de carrière

Lors de la préparation du CRPE et l'année de titularisation, j'ai été atterrée par la formation MEEF, son manque de moyens et d'accompagnement. Lister les situations et les aberrations auxquelles font face les étudiants et les PFSE remplirait une publication entière. Je ne voulais pas me contenter de râler devant la machine à café : l'organisation syndicale la plus efficace pour nous accompagner a toujours été le SNUipp-FSU. Je me suis d'abord syndiquée en signe de soutien. Une fois titularisée, j'ai voulu donner un petit coup de main à ceux qui m'avaient aidé. Cette année, mes collègues PFSE ont vécu une rentrée chaotique, n'en déplaise à notre ministre. C'est à mon tour de les soutenir !



Romain SANCHEZ, BD REP+, Bon voyage 1, Nice

Déchargé à quart temps. Dossiers pris en charge : Titulaires mobiles, Education prioritaire

Je me suis syndiqué pour mieux m'impliquer dans le devenir du métier d'enseignant. J'ai choisi le SNUipp-FSU car c'est un syndicat où chacun peut apporter sa contribution et où chaque voix compte. Cet engagement est fondamental car c'est grâce à la force du collectif qu'on peut réaliser les conquêtes nécessaires pour améliorer nos conditions de travail et défendre nos acquis et nos droits.



Denis OLIVIER, Conseiller Pédagogique, Nice 7

D'abord un clin d'oeil : être au Conseil Syndical du SNUipp-FSU c'est faire en sorte de « porter la loi ensemble », c'est à dire de porter collectivement les bases de notre métier, de coopérer à sa bonne marche et à le faire progresser,

dans l'intérêt de toutes et tous. C'est donc faire vivre ensemble une forme d'organisation originale souvent contestée, parfois interdite. Ma contribution aux travaux du Conseil syndical du SNUipp FSU est portée par cette certitude d'une nécessaire construction collective du Droit de notre travail, et donc la mise en oeuvre et la défense du paritarisme comme socle de notre démocratie administrative et, dans le même mouvement, l'exercice de la défense des droits individuels de toutes et tous au sein de notre corporation. Cette vision des rapports employeur-employé contribue nécessairement, par notre action concrète au sein du conseil syndical du SNUipp-FSU, à construire un modèle différent, si ce n'est nouveau, de société.

PLUS DE **54 000**
ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS
SUIVEZ ?

adherer.snuipp.fr

IP SYNDICAT DES ÉCOLES



SNUipp-FSU 06
34 avenue
du Docteur Ménard
06000 Nice
Tel : 04 92 00 02 00
mail : snu06@snuipp.fr

**Le siège du SNUipp-
 FSU 06
 est ouvert du lundi
 au vendredi
 de 8 h 30 à 11 h 45
 et de 14 h à 17 h 30**

Quatre lignes téléphoniques vous permettent de joindre un-e responsable du syndicat.

Il n'est pas rare à certains moments de l'année ou de la journée que toutes nos lignes soient occupées.

Si votre problème n'est pas urgent, s'il nécessite une recherche, écrivez-nous.

Nous nous efforcerons de vous répondre dans les meilleurs délais.

le site départemental
06.snuipp.fr
le site national
www.snuipp.fr

Directeur de la publication :
 Gilles JEAN

Comité de rédaction :
 Julien AMARGER, Franck BROCK, Sylvie CURTI, Julie CORTAMBERT, Aurélie DAQUI, Nathalie FREU-PODEVIN, Lucie GIL, Julie LANTRUA, Ségolène OCCELLI, Denis OLIVIER, Sandrine ROUSSET, Romain SAN-CHEZ.

Iconographies :
 Brizemur, Lionel EDOUARD, Sandrine ROUSSET
 CPPAP n°0525 S 07312
 ISSN 2552-061X
 Imprimé par SEVAC

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU, section des A.M. Conformément à la loi du 08/01/78, le droit d'accès, de suppression ou de rectification des informations vous concernant peut s'exercer en écrivant au SNUipp-FSU 06.

Deux encarts sont joints à ce bulletin :

Bulletin d'adhésion
Fascicule syndicalisation : «Se syndiquer, pour mon métier, pour moi, pour l'école»



10 BONNES RAISONS DE SE SYNDIQUER

1- À quoi ça sert ?

Être membre du syndicat, c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales du SNUipp et de la FSU. C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à sa mesure.

2- Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répétera jamais assez : ce sont les personnes syndiquées, et elles seules, qui élaborent la « politique » du syndicat. Les différentes instances (conseil syndical, congrès...) sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

3- Le syndicat est éloigné de mes préoccupations ?

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche, il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés avec les personnels, à un moment ou un autre, par le SNUipp-FSU.

4- Le syndicat, ça prend du temps ?

La participation à la vie syndicale prend le temps qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : dans son école, son secteur ou son département.

5- Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout·e seul·e ! Ensemble, on est plus efficace qu'isolé·e. Ensemble, on fait avancer nos droits, l'École et la société.

6- Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie ?

Voir idée n°7.

7- Le syndicat s'occupe trop de pédagogie ?

Voir l'idée n°6. En fait, il n'y a pas de sujet

« privilégié » au SNUipp-FSU. Défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects, souvent liés, sont traités, sans exclusive.

8- Le syndicat freine toute évolution du métier ?

Ce serait plutôt le contraire. En posant, avec constance la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs, le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.

9- Le syndicat est corporatiste !

Les élu·es du SNUipp-FSU jouent pleinement leur rôle de représentant·es du personnel dans les instances et l'accompagnement des collègues en défendant systématiquement transparence et équité. Un rôle apprécié par la grande majorité des enseignants et personnels qui placent le SNUipp-FSU en tête des élections paritaires. Mais l'activité du SNUipp-FSU ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3, 6, 7, 8...).

10- C'est trop cher ?

Offrez-vous un café engagé par semaine ! Avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50 € par an... 1 € par semaine ! Pas cher pour recevoir les journaux départementaux et nationaux et bénéficier de nombreux services. Essentiel pour éditer et acheminer les journaux, financer les actions, les charges : locaux, téléphone, internet...

Le SNUipp-FSU n'est pas subventionné et ne vit que des cotisations de ses membres : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2)

SOMMAIRE

Edito

Page 1

Equipe SNUipp 06

Pages 2-3

Se syndiquer

Page 4